



CIDSE
Document de
discussion

«L'agriculture intelligente face au climat»:

les habits neufs de l'empereur?

} Le concept d'«agriculture intelligente face au climat» promu par l'Alliance mondiale est trop vaste

} L'Alliance ne remet pas en question les causes structurelles des changements climatiques et de la faim

} L'Alliance souffre d'un manque de transparence et de sauvegardes sociales et environnementales

Octobre 2014



Dans ce document

Résumé exécutif	3
Le concept «d'agriculture intelligente face au climat» à l'épreuve de la réalité	6
Le droit à l'alimentation et les modèles de production durables – soutenir la montée en puissance de l'agroécologie	6
Atténuation des changements climatiques – analyse des causes des émissions de gaz à effet de serre	7
Renforcer la résilience – voir plus loin que l'adaptation et engager une refonte de notre système alimentaire	10
L'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face au climat n'est pas à la hauteur de la mission qui l'attend	12
Sauvegardes sur la touche, fragilisation de l'approche fondée sur les droits	12
Problèmes de gouvernance de l'Alliance – la transparence, la cohésion et la légitimité écartées par les luttes de pouvoir	13
Financements et investissements – on est loin du compte	15
Conclusion	18
Références	19

Ce document est une initiative conjointe des groupes de travail «climat» et «alimentation» de la CIDSE. Il a été rédigé par François Delvaux et Meera Ghani, avec le concours de Giulia Bondi et de Kate Durbin.

La thèse soutenue par ce document est que le concept «d'agriculture intelligente face au climat» («climate-smart agriculture»), tel qu'il est actuellement promu par l'Alliance mondiale, fait courir un risque réel à ce type d'agriculture et à d'autres acteurs de la communauté internationale. Il relève également diverses préoccupations et failles dans l'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face au climat, avant de proposer des éléments et principes alternatifs qui devraient être au cœur de toute initiative cherchant effectivement à combattre les crises climatique et alimentaire.

Personnes de contact:

François Delvaux (politique alimentaire), delvaux@cidse.org; +32 (0)2 233 37 54

Meera Ghani (politique climatique), ghani@cidse.org; +32 (0)2 233 37 56

Publié en octobre 2014 par la CIDSE, rue Stévin 16, 1000, Bruxelles, Belgique

Image de couverture: Trish Anderton

This paper is also available in English / El presente documento también está disponible en español:
www.cidse.org/resources

Résumé exécutif

Nous sommes aujourd'hui confrontés à la convergence de défis alimentaires et climatiques d'une ampleur sans précédent. Dans ce monde où près de 805 millions de personnes souffrent déjà de faim chronique,¹ les changements climatiques, qui constituent une menace majeure pour la sécurité alimentaire, ne feront certainement qu'aggraver la situation. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prévoit une augmentation de l'insécurité alimentaire de l'ordre de 15 à 40 % d'ici 2050.² Au regard de ce qui précède, l'agriculture et le système alimentaire sont évidemment appelés à jouer un rôle particulier et complexe. Primo, en tant que facteurs de sécurité alimentaire et nutritionnelle, en assurant la subsistance de millions d'êtres humains, même si des millions de personnes n'ont toujours pas accès à une nourriture suffisante et ce, malgré des décennies d'augmentation de la production. Secundo, en tant que facteurs de changements climatiques, où ils participent au problème de l'insécurité alimentaire. Tertio, l'agriculture étant un secteur extrêmement vulnérable aux effets des changements climatiques, il est impératif que les petits producteurs puissent consolider des pratiques agricoles qui les rendent plus résilients face à ces changements. Pour assurer la sécurité alimentaire de toutes et de tous, il importe par conséquent de réformer l'agriculture mondiale et le système alimentaire, de sorte qu'ils:

-] résistent mieux aux effets des changements climatiques (ce qu'on appelle «l'adaptation») et autres chocs et crises (volatilité des prix des produits alimentaires, crise économique actuelle et épuisement des ressources naturelles, par exemple);
-] pèsent moins sur les changements climatiques mondiaux (ce qu'on appelle «l'atténuation»);
-] garantissent le droit à l'alimentation des populations, par des niveaux de production suffisants et un accès et une distribution équitables.

La mission dévolue à l'agriculture se caractérise par un ensemble de défis à la fois d'ordre technique, environnemental, social et économique par nature, et où toutes les parties prenantes (décideurs politiques, universitaires, société civile et scientifiques notamment) se démènent pour assurer la sécurité alimentaire dans un monde soumis à des contraintes climatiques.

Cette question a fait l'objet de plus en plus de recherches et de débats approfondis ces derniers temps et c'est dans ce contexte qu'est apparu le concept d'«agriculture intelligente face au climat» (AIC). Ce terme, utilisé pour la première fois en 2009, et retravaillé par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) des Nations unies en 2010, se conçoit comme un «nouveau cadre conceptuel qui vise à relever, de front,»³ les défis interdépendants de la sécurité alimentaire et des changements climatiques.

Selon la définition de la FAO, «l'agriculture intelligente face au climat» («climate-smart agriculture») augmente durablement la productivité, la résilience (adaptation), réduit / supprime les gaz à effet de serre (atténuation) tout en permettant d'atteindre beaucoup plus facilement les objectifs de développement et de sécurité alimentaire au niveau national. La CIDSE relève néanmoins d'importantes lacunes dans le contenu de ce concept, s'agissant en particulier:

-] de l'absence de critères pour distinguer les modèles durables de ceux qui ne le sont pas, et de l'importance accordée à la productivité au détriment du contexte général et de l'ensemble des enjeux;
-] de l'absence du concept de droit à l'alimentation;
-] du sens relativement étroit donné à la résilience, sans remise en cause des structures qui rendent les populations vulnérables en premier lieu; et
-] du fait que l'on insiste trop, et à tort, sur l'atténuation des changements climatiques en se braquant sur les petits exploitants, et que la contribution de certains modèles aux émissions de gaz à effet de serre (GES) et la responsabilité historique des pays développés à cet égard soient passées sous silence.

La CIDSE estime que le concept d'AIC, tant qu'il restera flou, sera trompeur et laissera la porte ouverte à des pratiques néfastes sur le plan social et environnemental.

L'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face au climat (ci-après «l'Alliance») est une initiative volontaire qui s'est développée indépendamment et en marge des institutions et accords mondiaux préexistants chargés d'apporter une réponse mondiale à l'insécurité alimentaire et aux changements climatiques.



Dès l'origine, la pertinence, la légitimité voire l'éventuel impact que pouvait avoir cette initiative ont été sapés par la nature de la démarche. Des organismes tels que le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) figurent parmi les instances idoines et légitimes pour s'atteler aux défis de l'insécurité alimentaire et des changements climatiques, tout en incitant à l'action politique pour maintenir l'augmentation de la température mondiale sous les 2 degrés Celsius. L'Alliance a établi une feuille de route lors de la troisième Conférence mondiale sur l'agriculture, l'alimentation, la sécurité nutritionnelle et le changement climatique⁴ (tenue en 2013 en Afrique du Sud), qui prévoyait le lancement de l'Alliance lors du sommet sur le climat organisé par le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, en septembre 2014.

D'aucuns diront qu'au travers des efforts déployés par l'Alliance, la communauté internationale tente pour la première fois d'aborder ces problématiques de manière systémique, en regroupant en un même lieu tous les dossiers politiques afférents à l'agriculture, à la sécurité alimentaire, aux changements climatiques et au développement durable. La CIDSE estime, pour sa part, que le concept d'«agriculture intelligente face au climat», tel que promu par l'Alliance, est une occasion manquée et ce, pour les raisons suivantes:

-] l'Alliance ne remet pas en question les causes structurelles des problèmes qu'elle prétend résoudre;
-] le concept d'AIC est si large qu'il «recouvre quasiment toutes les pratiques agricoles»,⁵ même celles qui sont potentiellement non durables et qui peuvent compromettre la résilience des communautés;
-] l'Alliance risque de créer de la confusion, de fragmenter plus encore les politiques de sécurité alimentaire et d'affaiblir les espaces de gouvernance reconnus;
-] l'Alliance souffre d'un manque de transparence, de structures de gouvernance et de sauvegardes environnementales et sociales.

Il s'ensuit que l'Alliance risque de détourner l'attention des véritables changements nécessaires, ce qui conduit à mettre erronément l'accent sur la création de conditions propices aux investissements internationaux, sur le développement des marchés et sur une marchandisation accrue de la nature et de l'agriculture, sans parler de la promotion de certaines solutions technologiques, de l'intensification de la spécialisation régionale et de l'augmentation du commerce international. Ces approches n'apportent rien de nouveau au

débat public sur l'alimentation et l'agriculture, pas plus qu'elles ne satisfont aux normes élevées qui figurent dans le Document-cadre de l'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face au climat (ci-après le «Document-cadre»). Le flou qui entoure actuellement ce concept et les nombreuses questions restées en suspens, s'agissant notamment de la gouvernance et de la vision de l'Alliance, permettent d'appliquer sans autre forme de procès un label «d'intelligence face au climat» à toute une série de projets, d'alliances et d'initiatives qui se dispensent de mécanismes de contrôle et de redevabilité pour assurer la légitimité, la cohérence et la transparence de la démarche proposée.

La CIDSE juge le concept d'AIC, tel qu'il est actuellement promu par l'Alliance, pour le moins contestable et dangereux dans la mesure où il pourrait ouvrir une véritable boîte de Pandore de risques et d'effets néfastes sur le plan social et environnemental. La CIDSE appelle les décideurs politiques à soutenir une véritable transition vers l'agroécologie, seule approche, science et communauté de pratiques à s'intéresser vraiment aux trois piliers qui sous-tendent «l'agriculture intelligente face au climat» et à favoriser des systèmes alimentaires mondiaux plus durables sur le plan social et environnemental par:

-] la mise en œuvre d'une approche fondée sur les droits;
-] le développement de la démocratie alimentaire;
-] le renforcement des systèmes alimentaires locaux et régionaux;
-] l'accompagnement des citoyens pour les aider à améliorer leurs habitudes alimentaires, en partie grâce à la consommation de produits locaux et de saison;
-] le renforcement des systèmes de production agricole à petite échelle afin de soutenir le développement économique local;
-] la montée en puissance de l'agroécologie.

Comme nous nous proposons de le montrer au travers de ce document, il ne manque ni de bonnes politiques, ni de bons cadres, ni de bonnes lignes directrices, ni de bons modèles, ni de bonnes alternatives pour lutter contre la faim, face aux changements climatiques qui se dessinent déjà et qui pourraient refaçonner les systèmes alimentaires, du Nord comme du Sud.

Tous ne demandent qu'à être mis en œuvre globalement, et c'est là que le bât blesse. La CIDSE invite les décideurs et autres parties prenantes engagées dans la lutte contre la faim à travailler sur les approches précitées afin de surmonter les défis posés par les changements climatiques et de garantir le droit humain de tous les peuples à se nourrir dans la dignité.

La première partie de ce document traite de la définition de «l'agriculture intelligente face au climat» et décrit la façon dont la CIDSE appréhende les défis auxquels le système alimentaire doit faire face dans un monde de contraintes climatiques, à savoir la productivité, l'atténuation et la résilience. En abordant ces dimensions, nous présentons la vision globale de la CIDSE en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, une vision qui englobe véritablement les trois piliers censés étayer l'AIC. La CIDSE estime que face à cette vision, le concept «d'agriculture intelligente face au climat», tel qu'il est actuellement promu par l'Alliance, d'autres membres de la communauté internationale et le secteur privé, a peu de chances de se concrétiser à hauteur de ses ambitions.

La deuxième partie de ce document est consacrée à l'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face au climat afin de mettre en évidence les préoccupations et les failles relevées par la CIDSE en termes de sauvegardes, de gouvernance et d'investissements. Sur la base de cette analyse, le document cherche à proposer des éléments et principes alternatifs qui, selon la CIDSE, devraient être au cœur de toute initiative cherchant réellement à combattre les crises climatique et alimentaire.



Le concept «d'agriculture intelligente face au climat» à l'épreuve de la réalité

Le droit à l'alimentation et les modèles de production durables – soutenir la montée en puissance de l'agroécologie

Par le passé, les initiatives et politiques de la Révolution verte – postulant «qu'il y aurait toujours de l'eau en abondance et de l'énergie à bon compte pour faire tourner l'agriculture moderne et que le climat resterait stable et ne changerait pas»⁶ – se sont uniquement attachées à accroître la production. Bien qu'elle améliore le rendement des cultures, cette démarche «s'est avérée non durable en portant préjudice à l'environnement, en faisant dramatiquement disparaître une partie de la biodiversité et des savoirs traditionnels y afférents, en favorisant les agriculteurs plus fortunés, et en laissant de nombreux paysans pauvres encore plus endettés.»⁷ Aujourd'hui, l'heure est aux changements climatiques, qui occupent le devant de la scène internationale et qui conduisent divers forums internationaux à reparler de «productivité». Avec pour effet positif de retrouver souvent dans le discours actuel des idées et des notions telles que «l'amélioration de l'efficacité de la production», au travers d'une approche qui entend obtenir les mêmes rendements que ses prédécesseurs mais sans se montrer aussi vorace en intrants externes. Le concept d'AIC, tel qu'il a été développé par la FAO, s'inscrit dans cette tendance.⁸ Ce changement sémantique ne s'accompagne malheureusement pas toujours d'un changement pratique, car ce discours est également utilisé pour promouvoir des modèles et des pratiques hérités du passé, qui menacent gravement la résilience écologique et économique sur le long terme.

Agroécologie et systèmes de production agricole à petite échelle: la voie vers une agriculture résiliente au climat

Aux yeux de la CIDSE, l'agroécologie est la seule approche, science et communauté de pratiques réellement productive face aux changements climatiques. Comme le soulignait Olivier De Schutter alors qu'il était Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation, l'agroécologie peut avoir des effets bénéfiques sur divers aspects de la sécurité alimentaire, notamment (i) la disponibilité (en accroissant les rendements);¹⁰ (ii) l'accessibilité (en augmentant la fertilité au niveau de l'exploitation et en diminuant la dépendance des agriculteurs à l'égard des intrants externes);¹¹ et (iii) l'adéquation (en contribuant à l'avènement d'agroécosystèmes plus diversifiés, et donc à une alimentation plus diversifiée et à une meilleure nutrition), pour ne citer que ces trois aspects. L'agroécologie est par ailleurs un outil qui améliore la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires. Tous ces effets, et bien d'autres, ne sont possibles que parce que l'agroécologie «supprime la dépendance de la production alimentaire à l'égard de l'énergie fossile».¹²

Une articulation entre l'agroécologie et les systèmes de production agricole à petite échelle s'avère nécessaire pour que l'augmentation de la production aille de pair avec celle de la productivité. En pratiquant la polyculture et la diversification agricole, «les petites exploitations sont beaucoup plus productives que les grosses si l'on considère le résultat global plutôt que le rendement d'une seule culture».¹³ En outre, «il arrive souvent que le rendement soit plus élevé, même pour une seule culture, dans des systèmes agroécologiques qui ont effectué le processus complet de conversion».¹⁴

Pourquoi l'agroécologie ?

«Les initiatives agroécologiques ont pour vocation de transformer l'agriculture industrielle en réorientant notamment les systèmes alimentaires existants, basés sur une production axée sur les combustibles fossiles, principalement destinée à produire des cultures tournées vers l'exportation et des biocarburants, vers un paradigme agricole alternatif encourageant la production alimentaire locale/nationale des petits agriculteurs familiaux, reposant sur l'innovation, les ressources locales et l'énergie solaire. Ceci suppose l'accès des paysans à la terre, aux semences, à l'eau, au crédit et aux marchés locaux, par l'intermédiaire, entre autres, de la création de politiques économiques favorables, d'incitations financières, de débouchés et de technologies agroécologiques.»⁹

Compte tenu de ces éléments probants, la CIDSE est convaincue que l'agroécologie et les petits producteurs agricoles ont un rôle essentiel à jouer dans l'indispensable lutte contre les causes structurelles de la faim et de la pauvreté, tout en augmentant la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires. La CIDSE est également convaincue qu'en détournant les projecteurs de la seule question de la productivité, plusieurs alternatives sérieuses s'offrent à nous pour nous atteler aux causes structurelles de la faim et de la pauvreté dans un monde de contraintes climatiques (*pour en savoir plus, voyez page 10*).

«Agriculture intelligente face au climat»: incapacité à identifier des modèles agricoles spécifiques

Les partisans d'une «agriculture intelligente face au climat» reconnaissent les limites et les conséquences négatives d'une approche qui se braque uniquement sur la production et qui oublie de prendre en considération la durabilité environnementale sur le long terme. C'est la raison pour laquelle l'augmentation durable de la productivité et des revenus agricoles constitue le premier pilier du concept d'AIC.¹⁵ Ce concept est développé dans le Document-cadre de l'Alliance, qui préconise des augmentations durables de la productivité des systèmes alimentaires grâce à un usage durable des ressources naturelles, l'adaptation des moyens d'existence des populations menacées par les changements climatiques, et des pratiques agricoles qui contribuent à réduire les émissions et la déforestation.¹⁶

Telle quelle, cette définition de l'AIC inclut les pratiques agroécologiques. Elle n'exclut toutefois pas toute une série d'autres pratiques et technologies, notamment les cultures tolérantes aux herbicides, l'intensification durable, les semences génétiquement modifiées¹⁷ et l'agriculture industrielle à grande échelle et à forte intensité énergétique, que la CIDSE assimile davantage à des éléments du problème qu'à des éléments de solution, dans la mesure où les augmentations de productivité qui en découlent compromettent la résilience économique et écologique sur le long terme. Il s'ensuit que toute pratique ou technologie qui ne chercherait qu'à augmenter les rendements (et donc à minimiser les émissions de gaz à effet de serre par une moindre déforestation), tout en prétendant réduire le volume global d'intrants externes nécessaires à la production (et donc minimiser ses répercussions sur l'environnement) pourrait théoriquement être qualifiée «d'intelligente face au climat».

En l'absence d'une définition claire et nette de ce qu'est et de ce que n'est pas l'AIC, n'importe quelle partie prenante est libre de qualifier son mode d'agriculture de prédilection «d'intelligent face au climat», y compris lorsqu'il ne s'agit que d'apporter des améliorations courantes à l'efficacité de la production alimentaire traditionnelle. Ce n'est pas comme cela que va se produire le «changement de paradigme» que l'IAASTD (International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development) appelle de ses vœux.¹⁸ La CIDSE demande que soient identifiés des modèles agricoles réellement productifs, durables et résilients, et exige qu'une distinction soit faite entre ces modèles et ceux qui ne sont pas durables.

Le concept échoue par ailleurs à remettre en cause le mode de conception de ces systèmes alimentaires, en laissant de côté divers aspects de la chaîne alimentaire – en dehors de la production (*pour en savoir plus, voyez pages 7, 10 et 12*). Alors que les changements climatiques affectent manifestement les capacités de production alimentaire, la CIDSE tient à rappeler aux décideurs que l'on arrivera pas à la sécurité alimentaire uniquement au travers de la «disponibilité» des aliments, car l'insécurité alimentaire n'est pas qu'une question de production insuffisante mais aussi d'accès inadéquat.

Atténuation des changements climatiques – analyse des causes des émissions de gaz à effet de serre

L'agriculture contribue largement aux changements climatiques. D'après le 4^{ème} rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le secteur agricole, si l'on exclut les émissions résultant de la production d'engrais ou de la consommation de combustibles fossiles par les machines agricoles, représente 13 % des émissions anthropogènes de gaz à effet de serre (GES) de la planète,¹⁹ et environ un tiers de l'ensemble des émissions anthropogènes de GES si l'on considère les changements d'affectation des sols (y compris la déforestation).²⁰ Il est donc primordial pour toute politique visant à réduire les émissions de GES d'englober l'agriculture.

Bien que la production alimentaire soit souvent montrée du doigt au motif qu'elle se taille la part du lion (80 à 86 %) des



émissions de GES liées au système alimentaire, plusieurs auteurs rappellent que dans les «pays développés», les émissions dues aux activités non agricoles représentent à peu près la moitié des émissions de la chaîne alimentaire.²¹ Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) estime que les pays à revenu intermédiaire suivront probablement le même cheminement dans le futur.²²

Atténuation à divers stades de la chaîne alimentaire

La CIDSE considère que les politiques d'atténuation doivent s'intéresser aussi bien aux activités de production que de post-production qui font intrinsèquement partie du système alimentaire. Il s'agit en outre de reconnaître les limites et les dangers de l'agriculture industrielle: à cet égard, les États doivent reconnaître que le schéma conceptuel de nos systèmes alimentaires ne fait qu'aggraver le problème climatique et qu'un changement radical s'impose dans l'urgence pour contrer les effets des changements climatiques. La refonte de nos systèmes alimentaires au profit de systèmes plus durables et plus résilients (*pour en savoir plus, voyez page 10*) devrait par conséquent être l'objectif poursuivi par les investissements et les financements climatiques dans le secteur agricole (*pour en savoir plus, voyez page 15*).

Face à cette situation, la CIDSE demande au monde politique de reconnaître qu'au niveau de la production, les méthodes agroécologiques peuvent jouer un rôle essentiel dans la (re)mise en état des terres, qui est un atout essentiel pour une productivité forte. Les méthodes agroécologiques demandent moins d'intrants externes (ce qui accroît la résilience), réduisent les émissions de GES, «remettent les sols en état et vont parfois jusqu'à capturer davantage de carbone dans la biomasse microbienne et offrir des conditions plus propices aux populations de bactéries fixatrices d'azote».²³

Bien que la séquestration du carbone dans le sol puisse être une conséquence de ces pratiques, elle ne doit pas être l'objectif premier des politiques d'atténuation, mais la cerise sur le gâteau d'une bonne gestion agricole²⁴ (par la remise en état des sols et la réduction de la dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles grâce aux méthodes agroécologiques, par exemple). Il ne faudrait pas y voir non plus un moyen de développer davantage les mécanismes de marché du carbone. Ces principes ne concernent toutefois que le volet production des systèmes alimentaires. Ces méthodes agroécologiques, conjuguées «à l'arrêt du défrichage et de la déforestation

à des fins agricoles, au recours aux marchés locaux plutôt qu'aux chaînes alimentaires transnationales pour la distribution alimentaire, à une décentralisation de l'élevage et à son intégration avec la production des cultures»²⁵ permettraient de réduire de moitié l'ensemble des émissions de GES dans le monde, ce qui montre l'importance d'une approche intégrée couvrant les différents aspects du système alimentaire. Compte tenu de ces arguments, la CIDSE plaide pour:

- 】 que l'on accorde un soutien aux processus de production alimentaire et aux méthodes de distribution qui utilisent les ressources de manière plus efficace et qui portent moins préjudice à l'environnement par leurs émissions de GES;
- 】 que les démarches agroécologiques soit vulgarisées par l'entremise de la recherche participative et sociale et de mouvements communautaires de base tels que les réseaux *de paysan à paysan*;
- 】 que l'on accorde un soutien aux organisations et aux coopératives de producteurs et de transformateurs afin de les aider à adopter des méthodes d'après-récolte, des techniques de préservation et des systèmes de conditionnement et de distribution plus avancés pour réduire leurs pertes et créer une plus-value au plan local (installations de transformation et pôles alimentaires, par exemple);
- 】 que l'on investisse dans des stratégies de sensibilisation du citoyen pour l'amener à choisir un meilleur régime alimentaire (à consommer moins de viande s'il en surconsomme, par exemple, et à préférer des produits locaux et de saison), et à réduire le volume de ses déchets alimentaires, surtout dans les pays développés.

«L'agriculture intelligente face au climat» et l'atténuation dans la production agricole

D'après le Guide de référence de la FAO sur l'agriculture intelligente face au climat, il y a deux façons pour la production agricole de contribuer à l'atténuation des changements climatiques dans le respect de l'objectif primordial, qui est d'améliorer la sécurité alimentaire.²⁶

La première façon consiste à améliorer l'efficacité en découplant l'augmentation de la production de l'augmentation des émissions,²⁷ ce qui revient à accroître la productivité agricole afin d'économiser de la terre (le but étant de réduire la déforestation, de minimiser la pression exercée par l'agriculture sur l'environnement et de permettre le stockage de carbone) et à user des intrants et des

ressources naturelles de manière plus efficace afin de réduire les émissions de GES par unité de produit. Cette approche est généralement désignée sous le vocable «d'intensification durable de l'agriculture». Elle complète «les approches héritées du modèle de la Révolution verte en leur adjoignant une démarche plus systématique de gestion durable des ressources naturelles, au travers notamment d'un usage plus sélectif des intrants externes»,²⁸ mélangés et dosés suivant le contexte. Au regard de «l'agriculture intelligente face au climat», l'intensification durable pose problème dans la mesure où elle n'est pas spécifique et où elle n'englobe pas toute une série de pratiques et/ou technologies agricoles. Véritable fourre-tout, elle peut aussi bien convenir à l'agroécologie qu'à l'agriculture conventionnelle et à une kyrielle de «fausses solutions» comme le biocharbon,²⁹ l'agriculture industrialisée sans préparation du sol³⁰ et des technologies telles que les organismes génétiquement modifiés (OGM), qui non contents de présenter des risques pour les consommateurs créent en outre une dépendance vis-à-vis des multinationales et favorisent l'agriculture à grande échelle.

Selon la FAO, la production agricole pourrait contribuer à atténuer les effets des changements climatiques d'une deuxième façon: en améliorant la séquestration du carbone dans le sol. D'après le rapport du GIEC de 2007, la séquestration du carbone représente 89 % du potentiel d'atténuation technique estimé sur une base annuelle,³¹ surtout pour les pays en développement. Ce postulat ne tient toutefois pas compte de nombreuses pratiques qui, de par le monde, ont maintes fois prouvé leur capacité à améliorer la qualité du sol et à accroître les rendements dans le cadre d'une agriculture biologique. Il n'envisage ni le remplacement des engrais industriels, ni la possibilité de réduire les pertes alimentaires, ni les effets positifs qu'une réduction de la nourriture concentrée dans l'alimentation

animale pourrait avoir sur la déforestation. Pas plus qu'il ne se soucie de la partie consommation de l'équation, de la réduction des déchets alimentaires ou des questions de régime alimentaire notamment.³² Or cet aspect est capital, puisque les émissions ont nettement augmenté du fait de la consommation de viande et de l'usage d'engrais synthétiques au cours des dernières décennies.³³ La CIDSE constate par ailleurs que si l'accent est mis sur la séquestration du carbone dans le sol, c'est pour favoriser l'intégration de l'agriculture dans les marchés du carbone: le Mécanisme pour un développement propre et les prochains mécanismes du Nouveau Marché.³⁴ Au bout du compte, la CIDSE considère ces propositions d'intégration comme de fausses solutions.³⁵ Nonobstant la complexité de ce type de séquestration et des limites et risques qui l'accompagnent – entre autres, une augmentation de la valeur des rares terres disponibles, qui conduit souvent à l'accaparement des terres et à soutenir des solutions technologiques qui ne conviennent pas aux paysans³⁶ – la vraie question est de savoir comment «résoudre le problème de dépendance à l'égard des combustibles fossiles et des habitudes de consommation qui sont soutenues»³⁷ (*pour en savoir plus, voyez page 10*).

Autant la CIDSE est convaincue de la nécessité d'améliorer les modes de gestion des sols, autant l'invocation des changements climatiques comme prétexte pour perpétuer un discours erroné sur la production et les mécanismes de marché du carbone lui apparaît comme un moyen de détourner l'attention de ce qui devrait être l'objectif premier de toute politique d'atténuation: un revirement complet du modèle agricole traditionnel au profit de systèmes de culture agroécologiques, de même qu'un revirement complet du mode de fonctionnement de nos systèmes alimentaires pour garantir le droit à l'alimentation.

Les modèles agricoles ayant des effets différenciés sur le climat, la CIDSE considère qu'il faut également différencier les responsabilités, et ne pas faire peser tout le poids de l'atténuation sur les épaules des seuls pays en développement ou des seuls petits producteurs agricoles. Une lutte honnête et équitable contre les effets des changements climatiques suppose une identification des principales sources structurelles des émissions de GES et l'élaboration par les États et les gouvernements de politiques qui soutiennent la transition vers des systèmes alimentaires qui émettent considérablement moins de GES. Il conviendrait par ailleurs de reconnaître la responsabilité historique de l'agriculture industrielle – et, partant, des pays développés,³⁸ tant sur le plan des émissions liées à la production, à la transformation et à la distribution que sur le plan de la déforestation.³⁹ Ne pas faire de choix entre les différentes panoplies de technologies, de modèles et de pratiques, c'est renoncer à s'attaquer véritablement aux causes structurelles des changements climatiques.



Renforcer la résilience – voir plus loin que l'adaptation et engager une refonte de notre système alimentaire

La résilience, un concept à échelles et à thématiques variables

L'idée d'accroître la résilience des systèmes alimentaires est largement perçue comme une nécessité pour réduire la vulnérabilité et accroître la faculté d'adaptation de ces systèmes en cas de choc. De manière générale, la résilience désigne l'aptitude à faire face et à s'adapter aux risques, aux incertitudes et aux vulnérabilités. En soi, la résilience se préoccupe non seulement des changements climatiques mais aussi de la volatilité des prix des produits alimentaires, de la mondialisation, de l'épuisement et de la contamination des sols, des crises économiques, des chocs énergétiques et de la diminution des ressources naturelles. Le renforcement de la résilience de notre système alimentaire est une démarche qui doit se faire de manière cohérente et globale pour être certain que les remèdes proposés (pratiques et politiques) n'aggravent pas la vulnérabilité d'autres composantes du système alimentaire. Il s'agit en outre de remettre en question «les structures de pouvoir qui ont rendu les personnes vulnérables en premier lieu». ⁴⁰ Sinon, on risque d'aboutir à l'effet exactement inverse de celui escompté.

La concentration et la dépendance à l'égard des importations contribuent à rendre nos systèmes alimentaires vulnérables

Pour la CIDSE, le développement de systèmes durables et résilients doit être mis sur le même plan que la lutte contre les concentrations horizontale ⁴¹ et verticale (quand une société est maître d'œuvre ou, à défaut, contrôle en totalité ou en grande partie les composants d'une filière d'approvisionnement). ⁴² Ces objectifs doivent aller de pair avec la volonté de réduire au maximum la dépendance vis-à-vis des importations et des exportations. En effet, «de nombreux pays du Sud doivent aujourd'hui constater que la croissance axée sur les exportations n'a pas tenu ses promesses et qu'ils n'ont d'autre choix que d'allouer de précieuses réserves de devises à l'importation de denrées vitales jadis produites en autosuffisance.» ⁴³ Ces États sont en outre plus vulnérables qu'autrefois à la volatilité des prix des produits alimentaires, aux chocs énergétiques et aux crises économiques. Dans son rapport final en tant que Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter affirme que cette dépendance fait le lit de l'instabilité sociale et politique. ⁴⁴ Il s'agit par conséquent d'accroître «le volume d'aliments disponibles pour la distribution et la consommation intra-régionales». ⁴⁵

Alimentation et énergie, une articulation essentielle pour la résilience et la durabilité

Les nombreuses analyses qui se penchent sur l'articulation entre climat et agriculture oublient trop souvent un élément capital: le lien de dépendance qui asservit notre système alimentaire à une énergie bon marché. «De la production des intrants agricoles à pratiquement toutes les activités de la ferme en passant par le transport des aliments d'un continent à l'autre, les combustibles fossiles font désormais partie intégrante des systèmes agro-alimentaires». ⁴⁶ Des études estiment que le modèle agricole industriel nécessite aujourd'hui 7 à 10 calories d'énergie pour produire une calorie alimentaire. ⁴⁷ Rien d'étonnant à ce que la courbe des prix des denrées suive celle des prix du pétrole, et participe à l'augmentation de la volatilité des prix des produits alimentaires que nous avons connue dans le monde au cours des dernières années. Cette dépendance à l'égard de l'énergie est une des principales menaces qui pèse actuellement sur notre système alimentaire: en 2010, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) estimait que la production de pétrole conventionnel avait atteint son pic en 2006 ⁴⁸ et commencé à décroître en 2009. ⁴⁹ Il serait sans doute prématuré d'annoncer la fin de l'ère pétrolière; ces chiffres laissent néanmoins à penser que l'ère du pétrole à bon marché sera bientôt révolue. Parmi les solutions alternatives à l'épuisement du pétrole conventionnel figurent notamment le gaz de schiste et les sables et schistes bitumineux. ⁵⁰ Rien que du point de vue climatique, l'impact de ces solutions relève du cauchemar écologique, mais la sécurité alimentaire n'est pas à l'abri. «Le risque d'une nouvelle raréfaction des ressources est réel parce qu'on s'attend à une augmentation de la demande mondiale d'énergie de l'ordre de 40 % d'ici 2030», ⁵¹ mais aussi parce que «nous pouvons nous attendre à plusieurs pics (...) dans un avenir immédiat et plus ou moins distant» tant sur le plan de l'énergie que des intrants agricoles (comme le phosphore). ⁵²

À la recherche d'alternatives garantissant des systèmes alimentaires résilients

La CIDSE est convaincue qu'un renforcement cohérent et efficace de la résilience passe par une refonte de nos systèmes alimentaires, qui place la diversité (économique, sociale et écologique) et l'autonomie («self-reliance») au cœur de toute politique ou pratique «intelligente face au climat». Des efforts visant à répondre à des critères appropriés permettraient de réduire de manière substantielle les risques et d'accroître la diversité et les capacités d'adaptation climatique. La CIDSE pense que l'on pourrait rendre les systèmes alimentaires plus résilients:

-] en promouvant l'accès à l'énergie, grâce à des énergies renouvelables et décentralisées de même qu'une agriculture urbaine;
-] en renforçant les systèmes alimentaires⁵³ locaux et régionaux,⁵⁴ pour rendre les agriculteurs et leurs communautés moins vulnérables aux perturbations qui affectent d'autres parties du monde;
-] en renforçant les marchés locaux pour réduire les pertes et les déchets alimentaires;
-] en renforçant les économies et les communautés locales via les marchés paysans, le savoir autochtone et les systèmes d'échange locaux, et en améliorant la production traditionnelle de semences et les canaux de distribution;
-] en créant un environnement propice à une politique équitable en matière d'alimentation et de climat, en concrétisant le droit à l'alimentation par des moyens divers et variés tels que des dispositifs de sécurité sociale, la limitation de la concentration et le ciblage «des catégories les plus vulnérables de la population, qui sont les plus durement

touchées par la crise ou risquent de profiter le moins des solutions apportées»;⁵⁵

-] en renforçant les systèmes d'agriculture à petite échelle, car ils sont à forte intensité de main-d'œuvre, sources constantes d'innovation et susceptibles d'accroître la production et la productivité face aux changements climatiques;
-] en créant des circuits d'approvisionnement courts entre les zones urbaines et rurales;
-] en augmentant les investissements privés et publics et en renforçant les politiques publiques d'appui à l'auto-investissement par les paysans (*pour en savoir plus, voyez page 15*);
-] en limitant la dépendance à l'égard des intrants externes et des importations/exportations.

«Agriculture intelligente face au climat» et résilience

Le renforcement de la résilience suppose un changement de paradigme. Certes, le concept d'AIC reconnaît dans une certaine mesure la nécessité de diversifier les cultures, mais cantonne souvent la résilience à une amélioration de «l'efficacité» et de la productivité, ou préconise l'expansion des systèmes agro-industriels dans les pays en développement,⁵⁶ oubliant que des ressources naturelles comme le pétrole s'épuisent. La CIDSE craint que les tenants de l'AIC ne tiennent pas dûment compte de la nécessité d'une approche systémique. La CIDSE trouve par ailleurs inquiétant que ce que l'on qualifie «d'agriculture intelligente face au climat» soit souvent loin du compte en termes de capacité de résilience, au risque de porter préjudice au climat et à nos systèmes alimentaires si des mesures appropriées ne sont pas prises.



L'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face au climat n'est pas à la hauteur de la mission qui l'attend

Sauvegardes sur la touche, fragilisation de l'approche fondée sur les droits

La transition vers une agriculture résiliente étant une nécessité impérieuse, mais à notre portée grâce aux principes et approches alternatifs évoqués dans la première partie de ce document, la CIDSE s'inquiète de la pauvreté de l'action menée par l'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face au climat. Le concept d'AIC est fondamentalement si vaste qu'il ouvre la porte à tout ce qui, de près ou de loin, touche au climat et à l'agriculture, au meilleur comme au pire. Cette forme «d'entrée libre» engendre un véritable risque «de blanchiment écologique» et de préjudice social et environnemental qui ébranle les objectifs mêmes de l'Alliance.

L'absence systématique de sauvegardes environnementales et sociales dans l'approche proposée par l'Alliance soulève des questions fondamentales par rapport à la cohérence, la redevabilité et l'assurance d'une approche fondée sur les droits, que l'actuel Document-cadre semble avoir totalement oubliés. La façon dont l'Alliance s'est formée ne reflète ni ne tient dûment compte de la place qu'occupent d'autres enceintes de négociation reconnues sur la scène internationale: en créant des processus parallèles et en ne définissant pas clairement les critères de «l'agriculture intelligente face au climat», l'Alliance laisse en effet le champ libre aux promoteurs des pratiques agricoles industrielles comme réponses aux changements climatiques. Des réponses qui peuvent entraîner la déforestation, une utilisation accrue des engrais synthétiques, l'intensification de l'élevage ou une vulnérabilité accrue des paysans. Il s'ensuit que l'Alliance, qui est une initiative volontaire dont l'ambition est d'associer le plus grand nombre de pays et de parties prenantes possibles, risque de se muer en une plate-forme de «blanchiment écologique» et d'influence sur les politiques, sans réflexion d'orientation autour des normes d'adaptation et d'atténuation indispensables pour assurer l'intégrité de l'environnement.

Les sauvegardes environnementales ne sont pas les seules à manquer à l'appel: les normes de protection sociale sont également aux abonnés absents, l'Alliance étant apparemment une plate-forme vouée à accueillir tous ceux qui cherchent à défendre leurs intérêts et à présenter leurs activités comme de «bonnes pratiques» dans la lutte contre les effets des changements climatiques sur l'agriculture. C'est ainsi que des sociétés dont l'activité est socialement néfaste pour les petits producteurs agricoles et les communautés vulnérables parviennent, par le biais de l'Alliance, à promouvoir des approches qui accentuent la dépendance des agriculteurs vis-à-vis des intrants externes et les entraînent dans une spirale infernale d'endettement et de paupérisation qui les rend plus vulnérables encore aux effets désastreux des changements climatiques. En faisant l'apologie des semences génétiquement modifiées, par exemple, des sociétés mettent la biodiversité et l'intégrité écologique gravement en péril. En obligeant les pays en développement à ouvrir leur législation nationale sur les semences de manière à ce qu'elles puissent plus facilement breveter des variétés primitives – comme ce fut le cas dans différents pays via la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition,⁵⁷ par exemple – ces entreprises hypothèquent grandement les droits des agriculteurs à «conserver, utiliser, échanger et vendre des semences de ferme et d'autres matériels de multiplication».⁵⁸ Faute de sauvegardes sociales ou environnementales, il y a fort à craindre que ces approches ne soient également qualifiées «d'intelligentes face au climat».

Problèmes de gouvernance de l'Alliance – la transparence, la cohésion et la légitimité écartées par les luttes de pouvoir

Pour la CIDSE, la gouvernance de l'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face au climat est source de nombreuses inquiétudes. Premièrement, les acteurs impliqués, les critères d'affiliation, les processus décisionnels et les principes fondamentaux de l'Alliance sont

De nombreux outils et opportunités s'offrent néanmoins et fort heureusement à nous pour définir ces sauvegardes environnementales et obtenir des effets positifs sur le plan économique et social.

La CIDSE entrevoit plusieurs principes et démarches concrètes pour guider les initiatives qui se préoccupent de l'articulation entre alimentation et climat. Bien que le Document-cadre de l'Alliance fasse plusieurs fois référence à des conventions internationales pertinentes et légitimes telles que la CCNUCC, la CIDSE estime que les connaissances fournies par les organes scientifiques intergouvernementaux sur les changements climatiques doivent constituer la base de l'action politique.⁵⁹ La première chose à faire pour y parvenir est de veiller à ce que le principe de précaution – également mentionné à l'article 3.3 de la CCNUCC⁶⁰ – oriente tout processus de négociation ou mesure en lien avec le climat dans le domaine de l'agriculture, notamment lorsque la sécurité alimentaire pourrait être menacée.⁶¹ Mais surtout, la CIDSE demande que l'on respecte et que l'on reconnaisse les pratiques des peuples autochtones et des communautés locales, eu égard en particulier à la biodiversité et au savoir traditionnel. La deuxième chose à faire est de veiller à ce que tout un chacun ait accès au savoir scientifique et technologique, sans que celui-ci n'entrave le parcours de développement durable des pays en développement ni n'interrompe les efforts qu'ils déploient pour éradiquer la pauvreté.

si peu clairs que des points d'interrogations subsistent quant aux individus et instances précis qui seront habilités à prendre une part active aux discussions et aux prises de décision et à la façon dont cette approche participative sera opérationnalisée. Les personnes que l'Alliance prétend servir – celles qui sont aux premières loges de la faim, de la pauvreté et des catastrophes résultant des changements climatiques – seront-elles autour de la table? Et si tel est le cas, quels seront les mécanismes de consultation mis en place pour veiller à ce que ces personnes ne fassent pas que de la figuration mais jouent un premier rôle dans les prises de décision? La CIDSE s'inquiète vivement de ce qu'aucune règle, ni mécanisme de suivi ou de redevabilité des différentes actions menées par les membres de l'Alliance n'aient été instaurés jusqu'ici, laissant à penser que la démarche tient du *laissez-faire*, l'idée étant d'inciter les possibles parties prenantes à devenir d'abord membre de l'Alliance pour découvrir ensuite, dans un avenir non précisé, ce que recouvre exactement cette affiliation. En affirmant par ailleurs que l'Alliance «tiendra compte et, le cas échéant, consolidera les programmes et initiatives existants pour éviter la duplication ou la création d'organisations parallèles», ses membres – en s'arrogeant le droit de choisir et de reprendre les éléments qu'ils jugent fondés dans les cadres préexistants, apparemment sans autre forme de redevabilité – sapent la légitimité des instances et espaces politiques établis et ouvrent la porte aux incohérences et à la fragmentation dans l'élaboration des politiques afférentes à l'alimentation et au climat.

La tendance qui consiste à minimiser le rôle et l'espace d'enceintes aussi légitimes

que le Comité de la sécurité alimentaire a malheureusement le vent en poupe. Pour preuve, le nombre d'alliances autour de l'agriculture et de l'alimentation qui se sont constituées ces dernières années (Grow Africa/Asia, la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, la Business Alliance against Chronic Hunger, pour n'en citer que quelques-unes). L'Alliance risque par ailleurs d'hypothéquer et de menacer les négociations multilatérales au sein de la CCNUCC en militant pour une certaine vision de l'agriculture qui n'a fait l'objet d'aucun accord, vu la nature intrinsèquement complexe et difficile de telles négociations. De ce point de vue, la CIDSE tient à rappeler que la CCNUCC a été désignée comme le forum où «doivent être définies des stratégies cohérentes pour le climat qui prennent également en compte la question agricole et la problématique de la sécurité alimentaire».⁶² Ceci est révélateur de la tendance qu'ont de plus en plus les États et d'autres parties prenantes à créer de nouvelles structures qui ne brillent ni par leur transparence ni par leur démocratie (comme les accords de libre-échange et autres alliances du même type aux intentions pour le moins nébuleuses) dès lors qu'ils ont l'impression que les négociations au sein des structures mondiales existantes pataugent. Toutes ces alliances ont pour défaut commun de ne jamais mettre les personnes les plus affectées par les politiques alimentaires et climatiques – c.-à-d. les petits producteurs et les consommateurs – au cœur des négociations politiques et des prises de décision. La CIDSE estime que cette approche erronée et effectivement dangereuse se reflète dans le mode de fonctionnement actuel de notre système alimentaire, ce dont elle s'inquiète vivement.



Principes directeurs pour les initiatives cherchant à combattre les crises climatique et alimentaire

L'approche fondée sur les droits représente un volet essentiel⁶³ de la lutte contre la faim dans un monde de contraintes climatiques. Y recourir, c'est souligner l'obligation morale et juridique de veiller à ce que tous et toutes, y compris les générations futures, disposent des capacités et des ressources pour s'alimenter dans la dignité. Pour remplir cette obligation, les gouvernements peuvent créer «des conditions propices»,⁶⁴ qui permettent aux producteurs d'avoir accès et de contrôler les ressources nécessaires – terre, semences et eau, notamment – ainsi que d'accéder au marché. Les États peuvent s'employer à créer les conditions propices précitées en respectant, adhérant et appliquant les principes directeurs et les traités internationaux pertinents en matière de semences, de terre, d'entreprises, d'extraterritorialité, de pêche, d'inégalité des genres, de cohérence et de biodiversité, à savoir:

- 】 le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition⁶⁵
- 】 les Directives volontaires de la FAO sur le droit à l'alimentation⁶⁶
- 】 le Traité international sur les ressources phylogénétiques⁶⁷
- 】 les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts⁶⁸
- 】 les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme⁶⁹
- 】 les Principes de Maastricht relatifs aux obligations extraterritoriales des États⁷⁰
- 】 les Directives d'application volontaire visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale⁷¹
- 】 la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes⁷²

La CIDSE tient à souligner que le CSA⁷³ est la plate-forme internationale et intergouvernementale la plus inclusive en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et qu'à ce titre, il est l'organe légitime pour élaborer les politiques et pour orienter les efforts déployés au plan international afin d'assurer la cohérence et d'éviter la fragmentation. Si la mission du CSA et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique de la CCNUCC est respectée,⁷⁴ les grandes avancées réalisées ces dernières années par les gouvernements et la société civile dans la sphère des politiques internationales relatives à l'alimentation et au climat pourront se poursuivre dans un environnement cohérent, transparent et responsable.

La CIDSE estime en outre que la souveraineté alimentaire – «comprise comme l'exigence du fonctionnement démocratique des systèmes alimentaires, impliquant la possibilité, pour les communautés, de choisir de quel système alimentaire elles souhaitent dépendre et comment remodeler ces systèmes»⁷⁵ – est une condition essentielle à la transition vers des systèmes alimentaires fondés sur les droits qui seraient plus résilients et plus durables (*pour en savoir plus, voyez page 10*), et qui favoriseraient une véritable «démocratie alimentaire» à tous les niveaux. En regroupant les divers acteurs concernés, les «Food Policy Councils»⁷⁶ apparaissent comme un moyen de développer et de promouvoir une participation large et transparente tout en s'attelant à l'ensemble du système alimentaire. Bien qu'ils puissent recouvrir des formes et des finalités diverses, ces conseils visent «à identifier et à proposer des solutions innovantes afin d'améliorer les systèmes publics nationaux ou locaux, de stimuler le développement économique local et de rendre les systèmes alimentaires écologiquement plus durables et socialement plus justes».⁷⁷

Pour accompagner ce changement, une revitalisation de la recherche s'impose. La CIDSE considère que les organismes suivants, par leur fonctionnement indépendant, consultatif, transparent et basé sur des éléments probants, apportent des orientations scientifiques et technologiques auquel il conviendrait de souscrire:

- 】 Alimentation et agriculture: le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la Nutrition (HLPE),⁷⁸ l'IAASTD (International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development),⁷⁹ et l'IPES-Food (International Panel of Experts on Sustainable Food Systems), ce dernier étant en phase de construction
- 】 Climat: le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)⁸⁰
- 】 Biodiversité: la plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystems, IPBES)⁸¹

Financements et investissements – on est loin du compte

Les critiques à l'égard de l'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face au climat ne portent pas que sur sa structure de gouvernance, mais aussi sur le danger de la voir piloter les investissements d'une manière contreproductive, au risque de produire des effets contraires à ses objectifs avoués. Il ressort d'une rapide analyse des objectifs énoncés par l'Alliance dans son Document-cadre que les financements et les investissements, de même que les «conditions propices» y afférentes figurent en bonne place. La CIDSE entrevoit néanmoins une kyrielle de risques dans ces domaines, à savoir notamment:

] Le risque de renforcer à la fois une approche fondée sur le marché pour l'articulation agriculture-climat et le financement de projets «d'agriculture intelligente face au climat» au travers de programmes de compensation des émissions de carbone. Ce risque pourrait favoriser une financiarisation de la dynamique des ressources naturelles, laquelle exercerait une pression excessive sur les populations locales qui voudraient accéder à ces ressources et priverait l'agriculture à petite échelle de fonds dont elle a bien besoin, au profit d'une quantification des émissions de GES en provenance du sol. En incluant et en soutenant des initiatives qui cherchent à exploiter le potentiel de séquestration du sol, l'Alliance risque d'amplifier le phénomène d'accaparement des terres. Nous trouvons particulièrement inquiétant le fait que la majorité de ces dispositifs se situent dans des pays où plus de 10 % de la population souffre de la faim, alors que les récoltes produites sur les terres accaparées sont souvent vouées à l'exportation ou à la production de biocarburant. Dans une recherche publiée en 2014, Rulli et D'Odorico⁸² estiment que «l'affectation de ces denrées à l'alimentation des populations locales suffirait à réduire la malnutrition dans chacun de ces pays, sans même investir pour [augmenter] les rendements». ⁸³ Nous tenons également à souligner que «s'agissant des pays en développement pour lesquels on dispose de données, les femmes représentent entre 10 et 20 % des exploitants agricoles». ⁸⁴ La financiarisation des terres menace en outre d'exposer ces exploitantes à des risques plus importants que ceux auxquels elles sont déjà confrontées, et qui s'ajoutent au creusement des inégalités entre les hommes et les femmes;

] Le risque de créer des conditionnalités et d'élaborer des politiques nationales destinées à «améliorer» la conjoncture pour les entreprises, en leur facilitant l'accès aux ressources prévues pour les investissements étrangers directs. Comme le laisse entendre son désir «d'être porté par l'action», l'Alliance s'emploiera à «intégrer *l'agriculture intelligente face au climat* dans la politique» et à «définir des politiques qui favorisent les pratiques responsables et les investissements dans la filière»,⁸⁵ ce qui nous fait une fois encore douter de sa volonté de respecter les forums et les espaces existants et reconnus. Cela pourrait également conduire à une réintroduction de la conditionnalité – comme cela a été le cas avec la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition,⁸⁶

] Le risque de promouvoir et de soutenir des initiatives privées qui recherchent davantage le profit que des résultats équitables sur le plan social et environnemental. Au cours des dernières années, les initiatives ciblant les acteurs du secteur privé se sont multipliées, en mettant surtout l'accent sur les investissements au nom du développement. Notre expérience nous apprend que ces initiatives ne réussissent généralement pas à apporter un soutien durable et global aux petits producteurs de denrées alimentaires: «On s'est récemment intéressé aux investissements étrangers directs et à l'aide publique au développement, mais les investissements réalisés par les agriculteurs eux-mêmes sont nettement supérieurs à ces sources d'investissement et dépassent aussi largement les investissements publics, malgré les environnements peu favorables où évoluent de nombreux agriculteurs. En effet, les investissements dans des biens d'équipement agricole, au niveau de l'exploitation, représentent plus du triple de toutes les autres sources de financement réunies». ⁸⁷ Ces initiatives ont tendance à écarter les petits producteurs, qu'elles considèrent souvent comme des bénéficiaires simples, incompetents et inefficaces, qui travaillent «en dehors du marché». De leur point de vue, les seuls éléments qui puissent profiter aux petits producteurs de denrées alimentaires sont (i) des investissements à grande échelle au profit de leur intégration dans les filières mondiales et (ii) le développement du modèle du supermarché,⁸⁸ ces deux éléments – qu'ils soient financés par des investisseurs étrangers ou nationaux – étant largement considérés comme les véritables moteurs d'un développement, d'une croissance et d'une modernisation ouverts à tous, ce qui revient



à ignorer un large éventail de solutions de rechange effectivement susceptibles de soutenir et de promouvoir les propres investissements des producteurs de denrées alimentaires.

À l'instar de «l'agriculture intelligente face au climat» qui ne parvient pas à distinguer les pratiques agricoles durables de celles qui ne le sont pas, l'Alliance ne parvient pas à distinguer les investissements «intelligents face au climat» de ceux qui ne le sont pas.⁸⁹ Du point de vue de la CIDSE, cette carence s'accompagne de nombreux risques. Citons, sans que cette liste soit exhaustive: une concentration accrue dans les systèmes alimentaires, une plus grande dépendance vis-à-vis des intrants externes et/ou des importations/exportations, une plus forte probabilité d'accaparement et de concentration des terres, sans parler des hommes et des femmes qui risquent de quitter le secteur agricole en raison de la promotion de l'agriculture à grande échelle.

Alors que les infrastructures occupent une place importante pour garantir et soutenir les propres investissements des agriculteurs et les investissements voués au développement et au renforcement des systèmes alimentaires régionaux et locaux, les alliances agricoles et alimentaires internationales s'inspirent de plus en plus de modèles hérités de l'époque coloniale pour préconiser l'investissement dans des infrastructures qui relient les zones rurales fertiles (la principale cible des investissements à grande échelle) aux marchés mondiaux, via des ports. Cette approche facilite à la fois l'extraction des ressources naturelles et la diffusion «d'intrants agricoles tels que les engrais chimiques et les pesticides, avec pour conséquence d'élargir le marché de l'agro-industrie des intrants (...) plutôt que de construire des infrastructures qui améliorent les connexions entre les producteurs et les populations locales».⁹⁰ Ces pratiques ne sont ni durables ni résilientes.

Principes directeurs pour les initiatives cherchant à combattre les crises climatique et alimentaire

Comme le montrent les exemples ci-dessous, il existe de nombreuses alternatives aux stratégies peu judicieuses de l'Alliance en matière de financement et d'investissement dans le climat et l'agriculture:

- 】 Premièrement, comme le soulignent les Directives volontaires de la FAO pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, les États devraient soutenir les investissements réalisés par les petits exploitants ainsi que les investissements publics et privés qui tiennent compte des intérêts de ces exploitants;
- 】 La CIDSE estime que le secteur public joue un rôle important en permettant aux petits exploitants de réaliser des investissements et de les optimiser grâce à des informations directes, indépendantes et gratuites sur la météo agricole, l'agro-technologie, les droits et la gestion des ressources naturelles, la recherche pour le développement, le développement des infrastructures, la fourniture de biens publics, le soutien à la négociation collective et l'accès au crédit, un accès garanti à la terre et à d'autres ressources, et le développement de systèmes de sécurité sociale, entre autres;
- 】 Le secteur public devrait également soutenir le développement et la montée en puissance des pratiques agroécologiques car l'agroécologie est un domaine «à forte intensité de connaissances». C'est d'autant plus important que «les entreprises privées ne sont pas disposées à investir du temps et de l'argent dans des pratiques qui ne peuvent être primées par des brevets et qui n'ouvrent pas de marchés pour les produits chimiques ou les semences améliorées»;⁹¹
- 】 Le secteur privé est formé d'une palette d'acteurs aussi large que variée, aux intérêts divergents et qui ne s'alignent pas toujours sur l'allègement de la pauvreté et la sécurité alimentaire. En tant que tels, les organismes publics devraient accompagner et réglementer ces investissements de sorte qu'ils renforcent les systèmes de production des petits exploitants qui sont plus résilients et plus pérennes;
- 】 Les politiques publiques peuvent également «concourir au renforcement des systèmes alimentaires locaux et ouvrir aux petits producteurs de denrées alimentaires de «nouveaux marchés» offrant des prix stables et rémunérateurs au travers, par exemple, de la passation de marchés publics».⁹² Le développement d'offices de commercialisation agricole, de la recherche agricole, de banques de développement agricoles, de stocks régulateurs et de banques communautaires en devise locale pourrait également faire l'objet de politiques et d'investissements de la part du secteur public;
- 】 Les investissements destinés à développer des systèmes alimentaires locaux et régionaux (pour réduire la distance que les denrées doivent parcourir, ce qui augmente leur qualité nutritionnelle et pour réduire les pertes alimentaires et le besoin d'énergie, ce qui augmente la résilience des villes) devraient être prioritaires. De même, priorité devrait être donnée au transport maritime et ferroviaire ainsi qu'aux investissements dans des installations de transformation locales (pôles alimentaires, abattoirs mobiles, etc.);
- 】 L'augmentation de la productivité agricole par le biais de l'agro-industrie est un discours erroné qui doit être corrigé en reportant l'attention sur les domaines gravement sous-financés de l'adaptation au climat. Pour ce faire, il faut accorder la priorité à l'octroi de financements publics nouveaux et additionnels (en sus de l'APD) dans ce domaine;
- 】 Par ailleurs, il conviendrait, au travers d'un regain de volonté politique et des appuis financiers nécessaires, de relancer des cadres de la CCNUCC tels que le Programme de travail de Nairobi de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique⁹³ et le Programme de travail sur les pertes et préjudices;⁹⁴
- 】 Le financement climatique devrait devenir opérationnel grâce à un financement accru des besoins en adaptation des pays en développement et un accès direct aux fonds de la CCNUCC, notamment au Fonds pour l'adaptation et au Fonds vert pour le climat, ce dernier étant largement sous-financé et axé sur le mécanisme destiné au secteur privé afin d'accroître le rôle du secteur privé et des entreprises;
- 】 Définir de solides sauvegardes afin de garantir le droit à l'alimentation au titre du Fonds vert pour le climat et d'autres fonds qui relèvent de la CCNUCC.



Conclusion

Face à l'ampleur inégalée des crises alimentaire et climatique et à leurs effets dévastateurs sur les communautés vulnérables à travers le monde, la CIDSE se félicite du niveau d'attention que la communauté internationale se décide enfin à accorder à l'agriculture, domaine longuement déconsidéré dans un monde de contraintes climatiques. La CIDSE craint toutefois que la définition nébuleuse de «l'agriculture intelligente face au climat» qu'utilise actuellement la communauté internationale – sans parler du vaste marketing politique qui entoure ce concept vide de sens et du manque de transparence dans la gouvernance de l'Alliance qui le soutient – ne conduise à un «blanchiment écologique» de modèles de production agricole indésirables (la production à grande échelle de biocarburants et d'énergie en monoculture, par exemple) et de modèles de production polluants et recourant massivement aux pesticides. La CIDSE estime que l'Alliance mondiale pour l'agriculture intelligente face au climat concourt à ce phénomène inquiétant.

Il ressort de notre analyse que plusieurs éléments sont absents de l'Alliance: i) une définition précise du concept d'AIC et des pratiques et modèles agricoles qu'il recouvre; ii) des critères d'engagement pour ses parties prenantes, et iii) une identification claire et transparente des investissements «intelligents face au climat». Nous pensons également que l'Alliance s'inscrit dans une tendance qui minimise le rôle et le périmètre d'espaces aussi légitimes que le CSA et qui nuit aux négociations multilatérales au sein de la CCNUCC. Ces énormes failles laissent à penser que, loin de contribuer à une agriculture durable, plus sociale et plus respectueuse de l'environnement, l'Alliance, sous sa forme actuelle, pourrait mettre la sécurité alimentaire, la durabilité et la résilience en péril, tout en laissant des États, des investisseurs et des sociétés agro-industrielles donner à leurs approches habituelles de faux airs de solution, qui cachent leur nature faible, superficielle et, au final, nuisible.

Comme nous l'avons montré au travers de ce document, il ne manque ni de bonnes politiques, ni de bons cadres, ni de bonnes lignes directrices, ni de bons modèles, ni de bonnes alternatives pour lutter contre la faim, face aux changements climatiques qui se dessinent déjà. Tous ne demandent qu'à être mis en œuvre globalement, et c'est là que le bât blesse. Nous appelons par conséquent les décideurs en matière de climat et de politique agricole à s'intéresser sans plus attendre aux solutions qui existent et qui permettraient d'instaurer des systèmes alimentaires durables et résilients, au vrai sens du terme; des systèmes qui, en se donnant pour objectif ultime de concrétiser le droit à l'alimentation, pourraient effectivement servir les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables de cette planète et contribuer à la lutte contre la pauvreté, la faim, l'injustice et la dégradation de l'environnement.

Références

Pour accéder aux ressources ci-dessous, veuillez cliquer sur les liens hypertextes intégrés dans la version en ligne de ce document. Voyez www.cidse.org/ressources.

- ¹ FAO, FIDA et PAM, L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde - En bref, 2014.
- ² GIEC, Groupe de travail 2, 5ème rapport d'évaluation, chapitre 7. Uniquement disponible en anglais au moment de cette publication: Food Security and Food Production Systems, 2014.
- ³ FAO, Agriculture intelligente face au climat.
- ⁴ Road Map for the Alliance on Climate-Smart Agriculture, 2013.
- ⁵ Neufeldt et al., Beyond climate-smart agriculture: toward safe operating spaces for global food systems, Agriculture & Food Security, 2013.
- ⁶ Altieri, M. A., et Nicholls, C.I., Diffuser l'agroécologie pour la souveraineté et la résilience alimentaires, 2012, p.1. - Voir le site du CETRI.
- ⁷ Altieri, M. A., Agroecology, Small Farms, and Food Sovereignty, 2009. Traduction libre.
- ⁸ FAO, Guide de référence de l'agriculture intelligente face au climat, 2013. Texte complet en anglais - Résumé analytique en français. FAO, Four Keys Areas of Sustainable Crop Production Intensification (SCPI), 2014.
- ⁹ CIDSE, IUF, La Vía Campesina, FIAN International, Le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition: un outil en vue de promouvoir et défendre le droit des peuples à une alimentation adéquate, 2013, p. 29.
- ¹⁰ À ce jour, les projets agroécologiques enregistrent une augmentation moyenne des récoltes de l'ordre de 80 % dans 57 pays en développement, et de 116 % dans tous les projets africains (...). Il ressort de projets récemment menés dans 20 pays africains que le rendement des cultures avait plus que doublé sur une période allant de 3 à 10 ans. Rapport d'Olivier De Schutter, Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, au Conseil des droits de l'homme, 2010.
- ¹¹ Ibid.
- ¹² Ibid.
- ¹³ «Une grande exploitation peut, certes, produire davantage de maïs par hectare qu'une petite exploitation où le maïs est cultivé en même temps que le haricot, la courge, la pomme de terre et le fourrage, dans le cadre d'une polyculture. La productivité d'une zone unitaire de polyculture dans une petite exploitation, en termes de produits récoltables, n'en est pas moins plus élevée que celle d'une monoculture bénéficiant du même degré de gestion. Le gain de rendement varie entre 20 et 60 % car les polycultures réduisent les pertes provoquées par les mauvaises herbes (...), les ravageurs et les maladies (...), et utilisent plus efficacement les ressources disponibles, à savoir l'eau, la lumière et les nutriments.» Librement traduit d'Altieri, M. A., Op. Cit., 2009.
- ¹⁴ Altieri, M. A., Applying Agroecology to enhance the Productivity of Peasant Farming Systems in Latin America, 2000, p.198. Traduction libre.
- ¹⁵ FAO, Op. Cit., 2013.
- ¹⁶ Global Alliance for Climate-Smart Agriculture: Framework Document, 2014.
- ¹⁷ Schlup M., Demystifying climate-smart agriculture: A private sector perspective, 2012; Climate-Smart Approaches Key for Sustainable Development; Implementing Climate Smart Agriculture: the Philippine adaptation and mitigation initiative for agriculture, 2013.
- ¹⁸ IAASTD, Agriculture at a Crossroads, Synthesis Report, 2009.
- ¹⁹ GIEC, Groupe de travail 3, 4ème rapport d'évaluation, chapitre 8, Agriculture, 2007. Uniquement disponible en anglais au moment de cette publication.
- ²⁰ GIEC, 4ème rapport d'évaluation dans Climate-smart agriculture: a call to action, Banque mondiale, 2007.
- ²¹ Garnett, T., Where are the best opportunities for reducing greenhouse gas emissions in the food system (including the food chain)?, 2010, p.S28.
- ²² CCAFS, Supply Chain Emissions, 2011.
- ²³ Lin, B. B., et al., Effects of industrial agriculture on climate change and the mitigation potential of small-scale agroecological farms, 2011, p.2. Traduction libre.
- ²⁴ Garnett, Op.Cit., 2010. Traduction libre.
- ²⁵ GRAIN, The Climate Crisis is a Food Crisis. Small Farmers can cool the Planet. A way out of the mayhem caused by the Industrial Food System, 2009, p.50, in Oxfam-Solidarity, Scaling-Up Agroecological Approaches: What, Why and How?, 2014, p.29. Traduction libre.



- ²⁶ FAO, Op.Cit., 2013.
- ²⁷ FAO, Op.Cit., 2013.
- ²⁸ FIDA, Rapport sur la pauvreté rurale, 2010, via Oxfam-Solidarity, Scaling-Up Agroecological Approaches: What, Why and How?, 2014, p.29.
- ²⁹ MISEREOR, Climate Smart Solution at Stake: Biochar, 2012.
- ³⁰ Bien que la non-préparation du sol apparaisse comme une stratégie efficace d'adaptation aux changements climatiques en augmentant, ici et là, la résilience des paysans à ces changements, sa contribution à l'atténuation n'est pas scientifiquement prouvée. Pour l'heure, la non-préparation du sol se pratique généralement dans le cadre d'une agriculture faisant la part belle aux intrants externes: on ignore par conséquent dans quelle mesure elle pourrait profiter à de petits exploitants. Librement traduit de MISEREOR, Climate Smart Agriculture at Stake: No-till Agriculture, 2012.
- ³¹ GIEC, 4ème rapport d'évaluation, Op. Cit., 2007.
- ³² Müller, A. et al., Mitigating Greenhouse Gases in Agriculture, a challenge and opportunity for food policies, 2011.
- ³³ Ibid.
- ³⁴ Une des brochures que la Banque mondiale a consacré à l'agriculture intelligente face au climat fait référence à un projet dans lequel le Fonds biocarbone a servi à acheter des crédits carbone.
- ³⁵ CIDSE, Agriculture: du problème à la solution – garantir le droit à la l'alimentation dans un monde de contraintes climatiques. Principes directeurs et recommandations de la CIDSE, 2012.
- ³⁶ Pour en savoir plus, voyez CIDSE, Agriculture: du problème à la solution – garantir le droit à la l'alimentation dans un monde de contraintes climatiques. Principes directeurs et recommandations de la CIDSE, 2012.
- ³⁷ Garnett, T., Where are the best opportunities for reducing greenhouse gas emissions in the food system (including the food chain)?, 2010, p.S28.
- ³⁸ Brenda B. Lin et al, Effects of industrial agriculture on climate change and the mitigation potential of small-scale agro-ecological farms, 2011.
- ³⁹ «La déforestation s'explique essentiellement par l'expansion de plantations industrielles destinées à la production de biens de consommation tels que le soja, la canne à sucre, le palmier à huile, le maïs et le colza. Depuis 1990, la surface plantée de ces cinq cultures a augmenté de 38 % tandis que la surface plantée de denrées de base comme le riz et le blé s'est réduite». Librement traduit de GRAIN, Food and climate change: the forgotten link, 2011.
- ⁴⁰ CIDSE, Op. Cit., 2012, p.9.
- ⁴¹ Selon la théorie économique, une situation dans laquelle quatre sociétés détiennent plus de la moitié d'un marché quelconque est révélatrice d'un marché ni libre ni sain. Ce seuil a été dépassé dans le secteur des semences, de l'agrochimie, des produits pharmaceutiques pour animaux, de l'aviculture et de la recherche porcine et bovine, in Ibid, p.42.
- ⁴² World Development Movement, Carving Up a Continent: How the UK government is facilitating the corporate takeover of African food systems, 2014.
- ⁴³ Transnational Institute, Reclaiming Agricultural Investment: Towards Public-Peasant Investment Synergies, 2014, p.7. Traduction libre.
- ⁴⁴ De Schutter, O., Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Rapport final: Le droit à l'alimentation, facteur de changement, 2014, p.8.
- ⁴⁵ MISEREOR, Agriculture and Trade after the Peak Oil, 2011. Traduction libre.
- ⁴⁶ Ibid, p.12. Traduction libre.
- ⁴⁷ Sustainable.org, Fossil fuel and energy use, 2009; Entraide et Fraternité, Soutenir et (re)construire des systèmes alimentaires localisés: les contours d'une (re)localisation, 2013; PNUE, The end to cheap oil: a threat to food security and an incentive to reduce fossil fuels in agriculture, 2012.
- ⁴⁸ World Energy Outlook, AIE, 2010, in Entraide et Fraternité, Op. Cit., 2013.
- ⁴⁹ World Energy Outlook, AIE in PNUE, Op. Cit., 2012.
- ⁵⁰ CCFD-Terre Solidaire, Gouvernance et responsabilité: propositions pour un développement humain et solidaire, 2011.
- ⁵¹ IIED, Fair and Sustainable Food Systems: from vicious cycles to virtuous circles, 2012, p.1. Traduction libre.
- ⁵² MISEREOR, Op. Cit., 2011, p.11.

- ⁵³ Un système alimentaire régional «idéal» est un système qui produit, transforme, distribue et achète autant d'aliments que possible dans la région, à divers niveaux et échelles, pour répondre aux besoins alimentaires de la population et ainsi maximiser la résilience, minimiser les importations et générer d'importantes retombées économiques et sociales pour toutes les parties prenantes de la région. C'est ce qu'on appelle «l'autonomie», par opposition à «l'autosuffisance» où tout ce qui est consommé est fourni au sein de la zone cible. Librement traduit de AAEA, *Is Local Food Enough? Some Arguments for Regional Food Systems*, 2010.
- ⁵⁴ Régional est à comprendre au sens d'espace pluri-étatique, qu'il s'agisse ou non d'une organisation politique.
- ⁵⁵ De Schutter, O., *Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Renforcer la capacité d'adaptation: un cadre fondé sur les droits de l'homme pour la réalisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale*, 2008.
- ⁵⁶ Certains, par exemple, qualifient les cultures tolérantes aux herbicides et aux ravageurs de «solutions intelligentes face au climat», permettant d'accroître la résilience de nos systèmes alimentaires, CTA, CGIAR – CCAFS, 2013.
- ⁵⁷ *Feed the Future, The New Alliance for Food Security and Nutrition*, 2014.
- ⁵⁸ FAO, *Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*, 2009.
- ⁵⁹ CIDSE, Op. Cit., 2012.
- ⁶⁰ CCNUCC, Article 3.3, 1992.
- ⁶¹ CIDSE, Op. Cit, 2012.
- ⁶² CCD/C2A, «Global Alliance for Climate-Smart Agriculture»: un jeu de dupes? 2014.
- ⁶³ «L'obtention d'une action collective contre les effets des changements climatiques est problématique, mais nous pouvons surmonter cet écueil en considérant l'extraction minière, la déforestation, la dégradation des océans, et d'autres comme autant d'atteintes aux droits de l'homme... Bref, ils [les gouvernements] doivent adopter des stratégies pluriannuelles pour réaliser ces droits de l'homme et accroître le coût politique d'une action trop lente.» Librement traduit de De Schutter, O., 2012.
- ⁶⁴ De Schutter, O.
- ⁶⁵ FAO, CSA, *Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition*, 2013.
- ⁶⁶ FAO, *Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*, 2004.
- ⁶⁷ FAO, *Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*, 2009.
- ⁶⁸ FAO, CSA, *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts*, 2012.
- ⁶⁹ ONU, *Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme*, 2011.
- ⁷⁰ ETOs, *Principes de Maastricht relatifs aux obligations extraterritoriales des États dans le domaine des droits économiques, sociaux et culturels*, 2013.
- ⁷¹ FAO, *Directives d'application volontaire visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté*, 2014.
- ⁷² ONU Femmes, *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*, 1979. En particulier l'article 14 relatif aux femmes rurales.
- ⁷³ FAO, CSA.
- ⁷⁴ L'examen des questions agricoles dans la CCNUCC échoit à l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA). Lors de la COP17 à Durban, les parties ont donné pour mandat au SBSTA d'examiner les questions liées à l'agriculture dans le cadre des «approches sectorielles concertées et des mesures sectorielles spécifiques visant à renforcer la mise en œuvre de l'article 4, paragraphe 1(c) de la Convention»; CCNUCC. Les missions dévolues à d'autres mécanismes du Protocole de Kyoto peuvent contribuer à l'avènement d'une agriculture équitable, durable, résiliente face au climat et garante de la sécurité alimentaire.
- ⁷⁵ De Schutter, O., *Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Rapport final: Le droit à l'alimentation, facteur de changement*, 2014, p.22.



- ⁷⁶ «Un conseil de politique alimentaire permet à diverses parties prenantes de se réunir pour discuter de sujets de préoccupation communs en matière de politique alimentaire, notamment de sécurité alimentaire, de politique agricole, de la réglementation des aliments, des impacts environnementaux, de la santé et de la nutrition. Parmi ces parties prenantes figurent généralement des agriculteurs, des fonctionnaires municipaux et gouvernementaux, des organisations à but non lucratif, des chefs, des distributeurs de produits alimentaires, des défenseurs de la justice alimentaire, des éducateurs, des professionnels de la santé et des citoyens engagés (...) Les conseils de politique alimentaire s'avèrent des mécanismes novateurs et indispensables pour identifier et préconiser des changements dans le système alimentaire.» Librement traduit de The Harvard law school, food law and policy clinic, Putting local food policy to work for our communities, 2012.
- ⁷⁷ Food First, Food Policy Councils: Lessons learned, 2009. Traduction libre.
- ⁷⁸ FAO - CFS, HLPE.
- ⁷⁹ IAASTD, Agriculture at a Crossroads, Synthesis Report, 2009.
- ⁸⁰ IPCC.
- ⁸¹ IBPES.
- ⁸² Rulli and D'Odorico, Food appropriation through large scale land acquisitions, 2014.
- ⁸³ The Guardian, 2014. Selon une étude, les terres reprises par les investisseurs étrangers pourraient nourrir 550m de personnes. Traduction libre.
- ⁸⁴ CIDSE, IUF, La Vía Campesina, FIAN International, Op. Cit, 2013, p.23.
- ⁸⁵ Global Alliance for Climate-Smart Agriculture: Framework Document, 2014.
- ⁸⁶ CIDSE, À qui profite l'Alliance? Le G8 et l'émergence d'un régime d'entreprise mondial pour l'agriculture, 2013.
- ⁸⁷ FAO, La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture: investir dans l'agriculture pour un avenir meilleur, 2012.
- ⁸⁸ Transnational Institute, Reclaiming Agricultural Investment: Towards Public-Peasant Investment Synergies, 2014, p.7.
- ⁸⁹ La CIDSE a déjà abordé cette question au travers d'une récente publication consacrée au secteur agro-alimentaire et aux droits de l'homme, 2013. Voyez également Transnational Institute, Reclaiming Agricultural Investment: Towards Public-Peasant Investment Synergies, 2014.
- ⁹⁰ World Development Movement, Carving Up a Continent: How the UK government is facilitating the corporate takeover of African food systems, 2014. Traduction libre.
- ⁹¹ De Schutter, O., Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, L'éco-agriculture peut doubler la production alimentaire dans 10 ans, selon un nouveau rapport de l'ONU, 2011.
- ⁹² Transnational Institute, Reclaiming Agricultural Investment: Towards Public-Peasant Investment Synergies, 2014, p.7. Traduction libre.
- ⁹³ Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements, texte complet en anglais. Résumé en français.
- ⁹⁴ Approaches to address loss and damage associated with climate change impacts in developing countries that are particularly vulnerable to the adverse effects of climate change.



Membres de la CIDSE



Autriche



Belgique



Belgique



Canada



Angleterre et
Pays de Galles



France



Allemagne



Irlande



Italie



Luxembourg



Pays-Bas



Portugal



Slovaquie



Ecosse



Espagne



Suisse



Etats-Unis

La CIDSE est une alliance internationale d'agences de développement catholiques. Ses membres s'efforcent d'éradiquer la pauvreté et d'instaurer la justice dans le monde selon une stratégie qui leur est commune. Les actions de plaidoyer de la CIDSE couvrent les domaines suivants: la gouvernance mondiale, les ressources allouées au développement, la justice climatique, l'alimentation, l'agriculture et le commerce durable, ainsi que les entreprises et les droits de l'homme